



Fiche de travail Fête des Sports 2019

Bénévoles / Parents de jeunes



La 53e Fête de Sports aura lieu les 20 et 21 Juillet 2019. Comme vous le savez sûrement sa réussite dépend du travail des bénévoles durant les 2 jours de la fête ainsi que lors des montages et démontages.

Nous serions donc heureux de vous compter parmi nous lors de cette manifestation.

De plus, pour les parents de jeunes cela fera baisser la cotisation de vos enfants pour l'année suivante.

Nous vous invitons donc à remplir la feuille suivante en cochant les cases retenues. Pour vous aider voir au dos.

Vous recevrez ensuite un courrier vous indiquant les jours, horaires et postes retenus

Nom Prénom :

Tel :

Adresse :

Bénévole

CP Ville :

Parent de jeunes

Email :

Si parent, nom du jeune :

Je ne pourrais pas être là à la fête des Sports cette année

Si Parent, Précisez le motif :

Je souhaite donner un coup de main au Montage / Démontage

Au montage un soir de la semaine à partir de 18h (du mardi 16 au jeudi 18 Juillet)

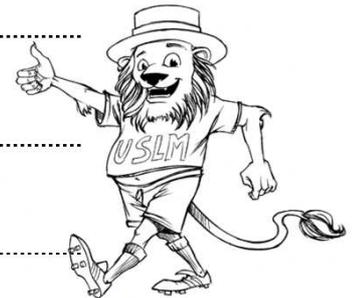
Précisez le jour :

Au montage le vendredi 19 Juillet (du 8h00 à 20h00)

Précisez horaire :

Au démontage le lundi 22 Juillet (du 8h00 à 20h00)

Précisez horaire :



Je souhaite donner un coup de main le samedi ou dimanche de la Fête

N'importe quand durant le samedi ou le dimanche suivant votre convenance

Je préférerais travailler durant les jours et les horaires suivants

Précisez jours et horaires :

Je préférerais travailler à un poste précis ou avec un responsable en particulier

Précisez poste ou responsable :

Je serai d'accord pour ranger les voitures sur le parking (Samedi 20h-0h)

Je serai d'accord d'aider à la pose de tracts

Pour les parents de jeunes

Je suis prêt à encadrer mon enfant (et 2 ou 3 de ses camarades)

lors de son travail de débarrassage des tables

Précisez jour et horaire :

(Pour info, horaire travail jeunes : voir feuille jointe - Indiquez si vous souhaitez une modification sur cette feuille)

Pour plus d'informations, appelez Sébastien GINDRO (Tintin) au 06.81.73.52.23

A rendre avant le 10 juin à Morgan ou à déposer dans la boîte aux lettres du Club House